

Monsieur Jean-Pierre SUEUR  
Sénateur du Loiret  
Permanence parlementaire  
1bis, rue Croix de Malte  
45000 ORLÉANS

Service émetteur :  
Cabinet - communication

Affaire suivie par : Christophe LUGNOT  
Courriel : christophe.lugnot@ars.sante.fr

Téléphone : 02.38.77.39.26  
Télécopie : 02 38 54 46 03

Chrono : 22072019101201\_96261596

Date : **19 AOUT 2019**

Objet : devenir du Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) de Pithiviers

Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur l'avenir du service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR de Pithiviers). Je vous en remercie et souhaite vous faire part des précisions suivantes.

Le SMUR du CH de Pithiviers connaît des difficultés récurrentes du fait d'un déficit structurel d'effectif médical d'urgentiste. Toutefois, je tiens à vous assurer qu'il n'est nullement prévu de supprimer ce service.

Pour faire face à ces difficultés, le Centre Hospitalier Régional d'Orléans, qui assure la direction du CH de Pithiviers depuis septembre 2018, vient en effet en soutien du CH de Pithiviers, comme il le fait également pour le service des urgences, avec pour objectif d'assurer la pérennité du SMUR et le retour à un fonctionnement régulier.

Soyez assuré que l'ARS Centre-Val de Loire demeure attentive à la situation du CH de Pithiviers, qui apporte une réponse de proximité indispensable au bassin de vie du pithiverais.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur général  
de l'ARS Centre-Val de Loire,

Laurent HABERT